



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Flamboro Downs			
Date	Jeudi 22 décembre 2022		Heure de départ	18 h 35
Conditions météorologiques	Courses 1 à 3 Dégagé (Temp. : -3 °C) Courses 4 à 10 Neige		Vent :	20 km/h Est
État de la piste	Courses 1 à 7 Rapide Courses 8 à 9 Bonne (Variante 2 s) Course 10 Bonne (Variante 3 s)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Inscriptions totales	86/105
Total des paris mutuels	\$532,208			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
David Stewart Jr	Peter Gillies	Kelly Counsell

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

BUREAU

Les officiels des courses ont discuté avec Jim Ellis au sujet du changement de performance du cheval, "Press Time", dans la Course 2, déroulée mercredi soir. M. Ellis a expliqué que le cheval avait du potentiel, puisqu'il avait en fait couru en 1:52 à 2 ans contre "Talk Dark Stranger", mais qu'il pouvait être parfois son pire ennemi.

Il s'agit de son quatrième départ après une période de suspension de 9 mois. Pour son premier départ suite à sa mise à l'écart, il a fait une course extrêmement bonne et n'a pas eu de place dans le dernier droit.

Lors de ses deux derniers départs, il avait été retiré de la barrière de départ et quand on ne lui permet pas de partir, il devient difficile pour tout conducteur de pouvoir le motiver pendant la course.

Il a demandé au chauffeur, Austin Sorrie, de quitter agressivement avec lui et il a été transporté comme tel la nuit dernière.

Après la course, Sorrie a expliqué à son entourage que le cheval avait résisté lorsque les autres chevaux s'étaient rapprochés dans le dernier huitième du mile. Le cheval a fait une course à l'amble sur l'hippodrome de Flamboro (1:53 – 1:55) septembre dernier.

Le comité a accepté l'explication qu'a donnée M. Ellis et aucune autre mesure réglementaire n'est requise pour le moment.

Une décision a été rendue au nom de Brett Macdonald pour avoir fait une action du poignet au-delà de ce qui est acceptable alors qu'il stimulait le cheval, "Prince Adiran", dans la Course 5, déroulée le 21 décembre 2022.

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 et une suspension de conduite de trois jours, à être purgée du 4 au 6 janvier 2023.

Règles de la CAJO 22.23.03(b), 22.23.05(a)(b) – Décision #1995729

Décision de l'examen tenu le dimanche 18 décembre en présence de l'entraîneur Dany Fontaine.

M. Fontaine s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$500 et une suspension de conduite complète de 15 jours (du 26 décembre 2022 au 9 janvier 2023) pour comportement préjudiciable aux intérêts supérieurs des courses alors qu'il se trouvait dans l'écurie de prélèvement après la Course 6, déroulée le 4 décembre 2022. Règles de la CAJO 6.20(b) – Décision #1995757

COURSES

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Le #8, "Shemars Lady Havoc", a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – **Enquête**

Examen d'une infraction relative aux pylônes potentiellement commise par le #1, "Bay Bries", (Colin Kelly), arrivé en 1^{re} position, au début du dernier droit.

La vidéo de la tour frontale montre le #1 se rendre à l'intérieur du dernier pylône menant à la voie de dépassement.

La règle 22.05.02.2 (iii) de la CAJO stipule que les chevaux utilisant la portion ouverte du dernier droit doivent premièrement s'être dégagés des pylônes.

Le comité a estimé que le #1 avait obtenu un avantage injuste par rapport aux #5, "Highborn", (Travis Cullen), et #6, "Jays N Tigers", (Travis Henry), en se rendant à l'intérieur d'un pylône.

Par la suite, le #1, arrivé en 1^{re} position, et a été placé en 3^e position, pour avoir enfreint la règle sur les pylônes.

Liens pour les vidéos d'enquête

<https://youtu.be/roVT4Grr4Do> (tour frontale)

<https://youtu.be/oXPt97vAcZ8> (plan panoramique)

Course 5 – Enquête

Examen d'une infraction relative aux pylônes potentiellement commise par #1, "Ole Jack Magic", (Anthony Haughan), dans le premier virage.

Il a terminé la course en 1^{re} position.

La vidéo des plans bas et panoramique montre le #1 se rendre à l'intérieur de deux pylônes consécutifs dans le premier virage.

Il a été dépassé à la ligne d'arrivée par le #9, "Got Charlie", (Tyler Borth).

Par la suite, le #1, arrivé en 1^{re} position été placé en 2^e position, pour avoir enfreint la règle sur les pylônes.

Liens pour les vidéos d'enquête

<https://youtu.be/4nBPmTkdFqM> (plan bas)

<https://youtu.be/TSDydQFbbQc> (plan panoramique)

Course 6 – Examen du départ du #4, "Ladner Lad", (Tyler Moore), qui éprouve des difficultés derrière la barrière.

Aucune obstruction n'a été commise par le #6, "Proberts Legacy", (Paul MacKenzie).

Le #7, "Go Nine O", a terminé la course avec de l'équipement brisé (support d'entrave).

Le #5, "Upgrade Valley", a été retiré par le vétérinaire (boiterie) dans la parade préalable à la course. On a opéré un remboursement de \$8,377.

Course 7 – Rien à signaler.

Après la Course 7 la piste a été rétrogradée à Bonne avec une variante de 2 secondes.

Course 8 – Examen du bris d'allure survenu au #2, "Come Out And Play", (Tyler Moore), dans le troisième quart.

Le #5, "Manhattan Night", (Colin Kelly), a été signalé dans la statistique avec bris d'allure par cause d'obstruction.

Les #3, #4, #6, #7, #8 et #9 ont été signalés dans la statistique avec obstructions. Aucun placement n'est requis.

Le #6, "Takeyourbreathaway", a subi un bris d'équipement (botte de tendon) après le départ.

Course 9 – Rien à signaler.

Le #3, "My Mother Pearl", a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Course 10 – Rien à signaler.

Le #4, "War Filly", a été retiré (boiterie) à la dernière minute par le vétérinaire. Le cheval devra se qualifier à cause de deux retraits consécutifs effectués par le vétérinaire.

Réclamations :

Course 6

Le #2, "Mach Jacobs" (1), pour \$8,500, par la propriétaire Kim Smith.

Le #6, "Proberts Legacy" (1), pour \$8,500, par les propriétaires Desjardins Moreau Stable, Marc Andre Simoneau et Jean Fontaine, entraîneur Marc Andre Simoneau.

Le #7, "Go Nine O" (1), pour \$8,500, par le propriétaire Tony Tangreda, entraîneur Dale Heard.